

remplir exactement toutes les obligations que nous vous offrons ce petit livre.

Il aura trois parties ;

La première traitera de la nature de l'Etat religieux,

La deuxième, des obligations qu'impose l'Etat religieux,

La troisième, des moyens de remplir les obligations imposées par l'Etat religieux.



Les questions de droit canonique qui se présenteront dans ces quelques pages ne seront pas discutées : seules les conclusions seront énoncées, et nous distinguerons avec soin, quand ce sera nécessaire, ce qui est spécial aux *ordres religieux* et aux *Communautés religieuses à vœux simples*. Nous supposons que déjà la Professe a lu et étudié le *sommaire d'un traité de l'état religieux*, que nous avons inséré dans notre *petit livre des Novices*.

p
p
q
la
le
et
zè

se

3
et
4
5
6
dan
7
oct